



## Note sur l'évaluation du coût

Date de l'annonce :	2020-03-25 (C-13)	
Date de publication :	2020-06-10	
Titre abrégé :	Modification et prolongement proposés de la Prestation canadienne d'urgence (PCU)	
Description :	<p>Un parlementaire a demandé au DPB d'évaluer le coût d'une proposition visant à modifier la PCU comme suit : prolonger le programme jusqu'en janvier 2021; porter la durée des prestations à 28 semaines au total (soit 12 semaines additionnelles); prévoir la réduction progressive des prestations de 0,50 \$ pour chaque dollar de revenu d'emploi en sus de 1 000 \$ par mois<sup>1</sup>.</p> <p>Le parlementaire a également demandé de comparer cette PCU modifiée à une autre formule visant à prolonger le programme actuel pour la même période (jusqu'en janvier 2021) et à ajouter le même nombre de semaines (12) à la durée des prestations.</p> <p>Selon l'hypothèse retenue, les prolongations et modifications de la PCU entreraient en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2020.</p>	
Sources des données :	<u>Variable</u>	<u>Source</u>
	Projections concernant la COVID-19	DPB, modèle de la PCU (30 avril 2020)
	Données démographiques	Statistique Canada, Enquête sur la population active
	Statistiques de la population active	Statistique Canada, Enquête sur la population active
	Projections concernant la population active	Projections révisées du marché du travail basées sur l'analyse de scénario du DPB (23 avril 2020)
	Taux d'imposition effectif fédéral moyen	BD/MSPS 28.0 <sup>2</sup>
	Bénéficiaires de prestations régulières d'AE	Statistique Canada, Statistiques sur l'assurance-emploi
Estimation et méthode de projection :	Le DPB a évalué le coût de la prolongation de la PCU actuelle, ainsi que le coût des modifications proposées, en se fondant sur le modèle utilisé pour établir son	

<sup>1</sup> Gouvernement du Canada, *Prestation canadienne d'urgence*, consulté le 1<sup>er</sup> juin 2020, <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/pcusc-application.html>.

<sup>2</sup> La présente analyse se fonde, en partie, sur la Base de données et le Modèle de simulation des politiques sociales (BD/MSPS) de Statistique Canada. Les hypothèses et calculs qui sous-tendent les résultats de la simulation de l'outil BD/MSPS sont l'œuvre du Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB), qui assume l'entière responsabilité de l'utilisation et de l'interprétation de ces données.

évaluation antérieure du coût de la PCU<sup>3</sup>. Il a conservé les hypothèses antérieures concernant l'utilisation de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC). L'admissibilité à la PCU des travailleurs qui gagnent entre 1 000 \$ et 5 000 \$ pendant la période de prestations se limite à ceux ayant subi une baisse de revenu attribuable à la réduction de leurs heures de travail.

Afin d'incorporer les réactions comportementales à la PCU, le DPB a utilisé l'Enquête sur la population active de mars et avril 2020 pour tenter d'isoler les travailleurs qui pourraient avoir rajusté leur offre de travail en réponse aux incitatifs découlant de la PCU. La réaction comportementale au modèle de la PCU est basée sur les travailleurs ainsi recensés.

Les personnes qui sont admissibles à la fois à la PCU et aux prestations régulières d'AE choisissent la PCU, selon l'hypothèse du DPB.

L'évaluation du coût établie par le DPB porte uniquement sur les futurs versements de la PCU, et non sur les versements antérieurs au 1<sup>er</sup> juin 2020.

Le DPB n'a pas tenu compte des charges d'intérêt du gouvernement fédéral sur les versements de la PCU qui seront récupérés par le régime fiscal.

Résultats cumulatifs :

Le DPB estime le coût de la prolongation et de la modification de la PCU à 64,0 milliards de dollars entre le 1<sup>er</sup> juin 2020 et le 31 janvier 2021.

Comparativement à un scénario hypothétique selon lequel la PCU actuelle est prolongée jusqu'au 31 janvier 2021 et les bénéficiaires peuvent toucher des prestations pendant une période maximale de 28 semaines, la PCU modifiée coûte 6,1 milliards de dollars de plus.

Source de l'incertitude :

La présente estimation est très sensible aux perspectives économiques présumées et à la probabilité de contracter la COVID-19. Faute de microdonnées sur les bénéficiaires de la PCU, toute estimation de la réaction comportementale à la PCU est très incertaine et repose sur des hypothèses hardies.

Une incertitude supplémentaire découle de la manière dont la mesure proposée sera administrée (plus précisément l'étendue et l'intensité des activités de contrôle de conformité) et de la participation réelle à la SSUC.

Préparée par :

Louis Perrault et Aidan Worswick

---

<sup>3</sup> Voir *Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative*, [https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/LEG/LEG-2021-019-S/LEG-2021-019-S\\_fr.pdf](https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/LEG/LEG-2021-019-S/LEG-2021-019-S_fr.pdf).

## Coût de la mesure proposée, après récupération fiscale

Millions de \$	2020-2021
Coût statique de la prolongation de la PCU actuelle jusqu'en janvier 2021	54 090
Incidence sur le comportement	3 764
Coût de la prolongation de la PCU actuelle jusqu'en janvier 2021	57 853
Coût statique de la PCU prolongée assortie des modifications proposées (réduction progressive et durée des versements)	60 815
Incidence sur le comportement	3 177
Coût net de la PCU prolongée assortie des modifications proposées (réduction progressive et durée des versements)	63 992

### Notes :

Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.

Les chiffres positifs diminuent le solde budgétaire; les chiffres négatifs l'augmentent.

« - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.